

Le Palais Permanent de la Ville de Liège. Bas-relief d'Adolphe Wansart. L'entrée principale. Arch. Jean Moutschen.

(Photo G. Jacoby.) Le gros œuvre (béton armé et maçonnerie) et la menuiserie ont été exécutés par J. et M. Fassotte frères, 70, rue de Fétinne, à Liège.

Les pierres blanches du fronton ont été fournies par les Chantiers de Laeken, Pierres et Marbres, S. A., 100, rue Em. Delva, à Bruxelles.

L'installation téléphonique, décrite en p. 203, a été réalisée par la S. A. Tégého, 11-13, rue d'Arenberg, Bruxelles.

Le Grand Palais est équipé entièrement avec les appareils sanitaires en grès émaillé blanc de la S. A. des Pavillons de Houdeng-Goegnies. L'éloge de ces produits n'est plus à faire. L'emploi d'appareils en second choix permet, dans certaines conditions, de réaliser des installations répondant aux exigences les plus modernes de la technique et de l'hygiène, moyennant une dépense minime.

LE GRAND PALAIS PERMANENT DE LA VILLE DE LIÈGE

Architecte : JEAN MOUTSCHEN

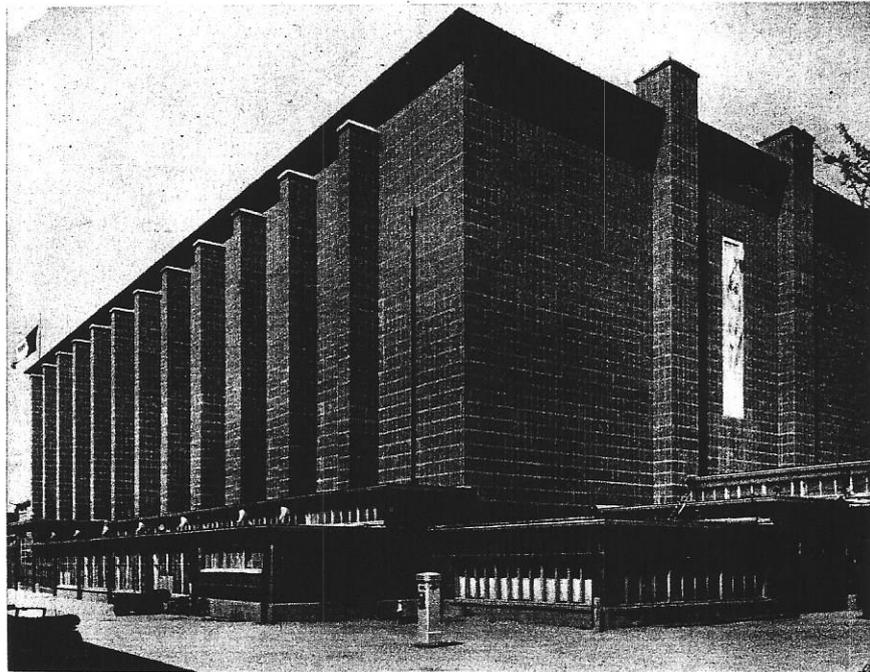
Le jeune et ardent architecte en chef de la ville, Jean Moutschen, se devait de doter Liège, à l'occasion de la Saison de l'Eau, d'un bâtiment qui ajoute au prestige de l'Exposition et serve la beauté du quartier de Coronmeuse.

L'occasion était bonne pour bâtir un vaste édifice permettant l'organisation de foires commerciales, d'expositions techniques, de salons d'art monumental, de congrès et de grands concerts, de réunions littéraires, artistiques ou sportives. La grande cité mosane étant dépourvue d'un Palais de ce type il était utile de combler cette lacune et d'élever un bâtiment digne d'elle dans un cadre naturel d'aussi grande mesure.

Les intéressés se passionnèrent pour un projet entre tous populaire, bien propre à donner du relief à la vie liégeoise. La cause était gagnée !...

Le Palais permanent de la ville de Liège est construit entre la Meuse et la place Coronmeuse, dans la partie du quartier du Nord destiné à connaître un grand et rapide développement par suite de la création du port. C'est la plus importante des constructions en matériaux définitifs édifée à l'occasion de l'Exposition de l'Eau.

Le Palais couvre un terrain d'une superficie de 7.500 m². Il se compose essentiellement d'un hall de 90 m. de long, 40 m. de

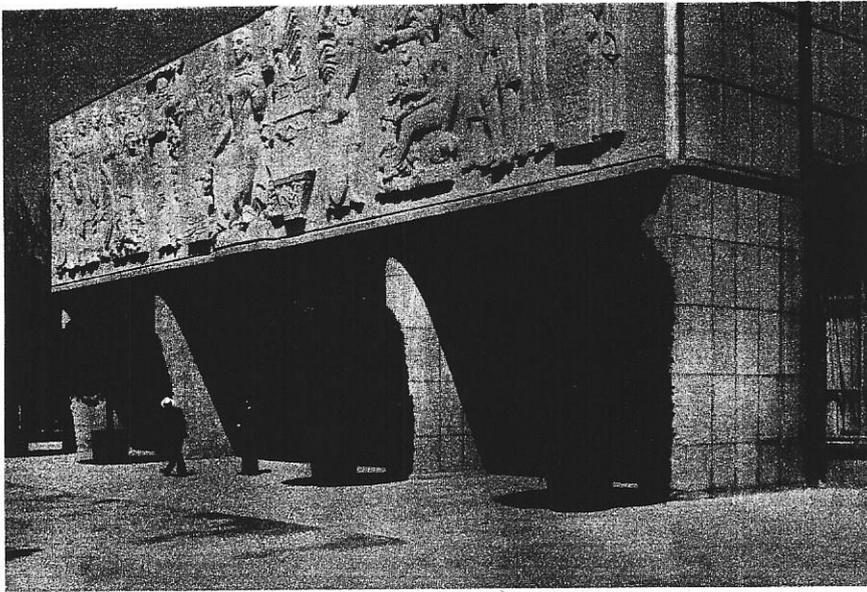


Aspect latéral vers la seconde entrée. Arch. Jean Moutschen. Sculpture d'Adelin Salle. (Photo G. Jacoby.)

Les plaques de revêtement ainsi que les couvre-murs ont été fournis par le Comptoir Tuilier de Courtrai.

Les châssis et portes métalliques furent fournis par la S. A. Chamebel, à Vilvorde.

Les portes en bois pour l'intérieur et l'extérieur ont été fournies à MM. Fassotte frères par la firme Denooz-Vorlier, rue Garde-Dieu, 61, à Angleur.



Détail de l'entrée principale.
(Photo A. Cristel.)
125 m³ de pierre bleue dite « Petit Granit » ont été fournis par le chantier G. Dechamps, rue Théodore Schwann, 13-15, Liège.

large, 20 m. de haut possédant un volume gigantesque de 70.000 mètres cubes. Il est précédé d'un hall ou péristyle de 600 m².

Le grand hall est généreusement éclairé par une toiture en Reickam couvrant la quasi-totalité de sa voûte centrale, soit 3.600 m². Il comprend une tribune en béton armé de 42 m. de portée pouvant contenir 781 spectateurs assis; une patinoire recouverte d'un plancher amovible; une scène glissant sur des rails suspendus, permettant de réduire la superficie de la vaste salle aux dimensions requises par le type de spectacle, concert ou séance académique.

L'espace immense du hall est chauffé au moyen d'air conditionné pulsé par des gaines en éternit et de puissantes bouches en fibro-ciment.

Les bas-côtés sont pourvus de cloisons mobiles dont la suppression permet de porter à 58 m. la largeur disponible.

Le bâtiment possède plusieurs salons de réception, deux petites salles de conférences ou des congrès et des bureaux susceptibles d'être utilisés lors de congrès ou de foires commerciales. Ces locaux sont pavés au ciment de magnésie et protégés acoustiquement.

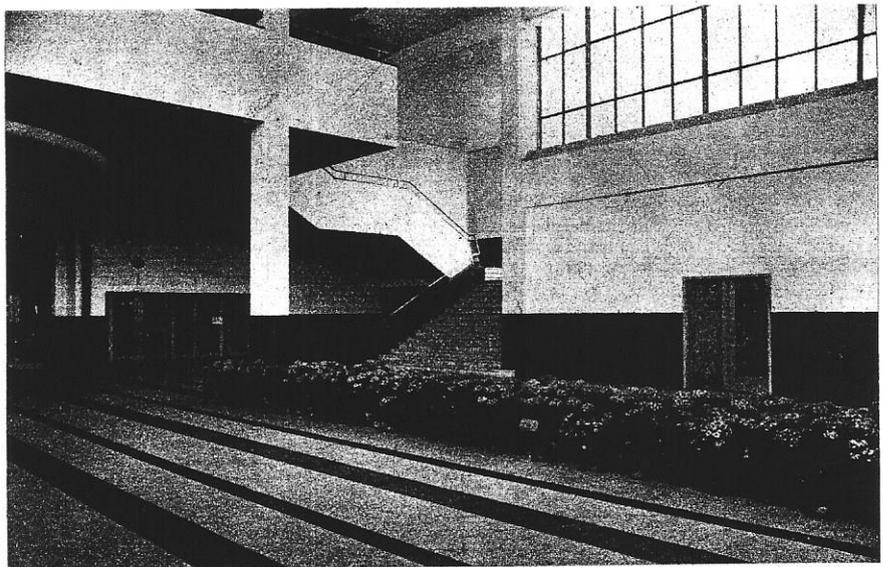
Quatre entrées ont été aménagées afin de permettre l'utilisation du Palais à autant de fins différentes simultanément. Elles regardent : Visé, Liège, la place de Coronmeuse, la Meuse. L'entrée vers la place de Coronmeuse possède un parking couvert donnant directement accès au grand péristyle de l'entrée vers Liège.

L'ossature du Palais, fort savamment calculée puisqu'elle ne peut trouver de support central dans l'immense hall, a été prévue de façon à permettre éventuellement l'exposition des pièces les plus lourdes. Pour cette raison, l'entrée vers Liège est pourvue de portes roulantes de grandes proportions, grâce auxquelles on peut obtenir une ouverture de 10 m. sur 5 m. susceptible de livrer passage aux pièces les plus importantes.

Le Palais est revêtu extérieurement de plaques de terre cuite dont la teinte, de la base au sommet du bâtiment, varie du violet foncé au rouge clair par gradations insensibles. Ce revêtement d'un chromatisme nuancé enveloppe lyriquement les volumes sobres et puissants de la bâtisse. Le petit granit employé pour les soubassements, perrons, seuils et rehauts est proportionné à l'importance de l'édifice. Les tuyaux de descente d'eaux pluviales, en cuivre oxydé, sont placés extérieurement entre les côtés des longues parois latérales. Leurs sections sont robustes, comme l'exigeait un bâtiment aussi fonctionnel.

La façade principale et la façade postérieure sont pourvues de reliefs en pierre sculptée ajoutant au prestige du Palais. Vers Liège, c'est le bas-relief long de 23 m. et haut de 5 m., de composition serrée et de taille synthétique, exécuté par le robuste tailleur de pierre bruxellois Adolphe Wansart. Il unit symboliquement à la figure austère et forte de la Cité des Princes-Evêques celles des Beaux-Arts et des Sciences. Le second morceau de sculpture est placé au-dessus de l'entrée regardant Visé. Il silhouette d'une manière dynamique le dieu de la Danse, Dionisos. Haut de 9,50 m., large de 1,50 m., ce relief expressif est dû au ciseau élégant du Liégeois Adelin Salle.

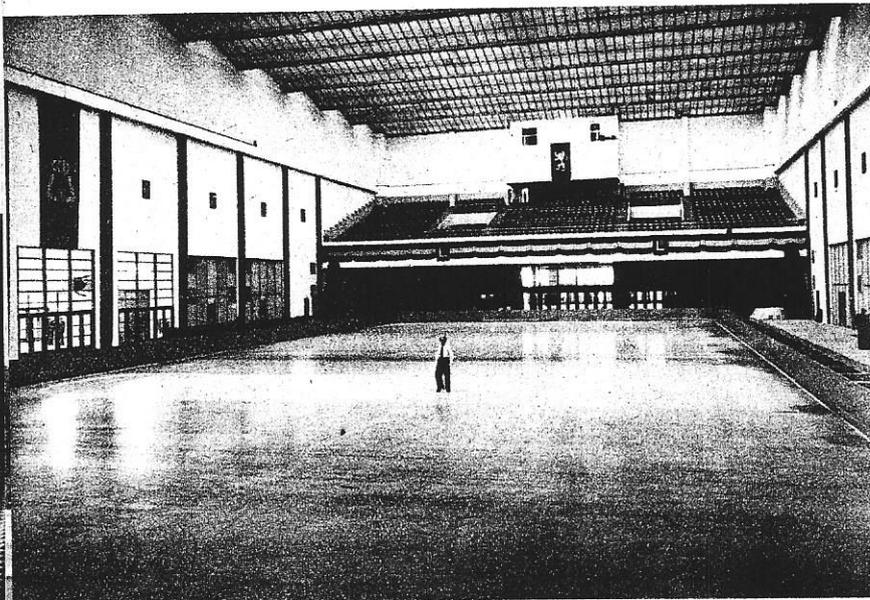
De nombreuses autres dispositions intéressantes pourraient être relevées dans le bâtiment. Il faut citer spécialement le système prévu pour l'entretien des immenses toitures « Raickam ». Le nettoyage par jets d'eau à la lance corrodant les bâtis métalliques et compromettant rapidement la solidité de ce type de toiture, l'architecte l'a remplacé par un système d'aspiration de poussières, rationnel dans un pays de forte industrie. A cet effet, des prises électriques ont été prévues aux endroits utiles et des passerelles permettent une circulation commode et sans danger.



Le hall de l'entrée principale.
(Photo A. Cristel.)

Les lambris ont été exécutés par la S. A. « Marmor », à Gougnies, en marbre naturel dénommé Ste-Anne Grand Mélange, extrait des carrières de la S. A. Marmor. Ce marbre est à fond gris foncé parsemé de fleurs blanches, il est absolument exempt de mastic et est par conséquent d'une grande solidité.

Les carreaux de pavement en agglomérés de marbre proviennent de la firme Ghilardi & Cie, à Haren-Nord, et ont été placés par la firme Etienne Berger, Carrelages et Revêtements, rue Faurieux, à Herstal.



Ci-contre : un aspect des spacieux dégagements du Palais Permanent.

(Photo A. Cristel.)

Les lambris ont été exécutés par la S. A. « Marmor », à Gougny, en marbre naturel dénommé Ste-Anne Grand Mélange, extrait des Carrières de la S. A. Marmor. Ce marbre est à fond gris foncé parsemé de fleurs blanches, il est absolument exempt de mastic et est par conséquent d'une grande solidité.

Les carreaux céramiques spéciaux pour revêtement de marches d'escalier proviennent de la Société La Céramique Nationale, à Welkenraedt, et ont été placés par la firme Etienne Berger, Carrelages et Revêtements, rue Faurieux, à Herstal.

La patinoire, longue de 58 m., large de 26 m., est l'une des plus importantes que l'on connaisse. Elle est équipée et disposée de manière à fonctionner sans inconvénients, même au fort de l'été. La difficulté fut de placer une aussi grande puissance frigorifique dans une salle de machine spécialement étroite. Pour la formation des 1.508 m² de glace, la centrale frigorifique, réalisée par la S. A. Lebrun, de Nimy, produit avec une puissance de 350 HP., 500.000 frigories distribués sur l'entièreté de l'aire de la patinoire par 17.000 m. de tuyauteries.

Le grand hall présentait un problème compliqué du point de vue acoustique. Après une sérieuse étude, il a été doté d'une frise absorbante de 5 m. de hauteur, placée près du toit, présentant le coefficient particulièrement élevé de 0,85 pour une fréquence de 1.000 cycles-seconde. Le matériau employé n'est autre que les plaques perforées en amiante Asbestos

Un aspect du « Lido » aussi fonctionnel que souriant : la piscine olympique occupant le centre de la pièce d'eau. Arch. Ivon Falise. (Photo G. Jacoby.)

La patinoire offre aux évolutions rapides une aire de 1.508 m² (58 m. x 26 m.). Son installation, d'une haute perfection technique et d'un fonctionnement régulier, fut réalisée par le spécialiste S. A. Lebrun, à Nimy-lez-Mons. 800 fauteuils en tubes métalliques émaillés au four et scellés dans le béton furent fournis par les Ets Fibrocit.

Paxtiles, fournies par le spécialiste E. Lenders, à Bruxelles.

Signalons avec intérêt que la tribune en béton armé du grand hall est l'une des plus importantes existant à ce jour en Europe. Elle est équipée de 800 fauteuils du bon type Fibrocit, en tubes métalliques émaillés au four et scellés dans le béton.

Le Palais permanent qui possède un haut caractère architectural présente, il est vrai, un aspect un peu rude qui impressionne les délicats. Nous le jugeons sain, justifié en ses données fonctionnelles, accordé dans sa dureté au décor émouvant du fleuve, des terrils, du port charbonnier.

Dans un cadre aussi âpre rien de mièvre ne pouvait être édifié. Il fallait un peu de dureté. Une cadence ferme et large inspirée du dynamisme de cette race de métallurgistes, d'armuriers, de mineurs. Comme elle aussi, ardente et sincère.

Fils de ce sol, Jean Moutschen ne s'est pas laissé détourner de sa vérité.

